Le Quotidien
INDÉPENDANT LUXEMBOURGEOIS

Musicothérapie : 20 ans et l'espoir d'une reconnaissance

De: Le Quotidien Dans Luxembourg Mis à jour le 30/01/24 11:52 | Publié le 30/01/24 7:38

Depuis 2016, la GML propose des ateliers de musicothérapie aux réfugiés.

L'association de musicothérapie fête ses 20 ans, un anniversaire qui sera marqué par la naissance d'une fédération visant à défendre la profession de musicothérapeute, non reconnue au Luxembourg.

Cette année, la Gesellschaft fir Musiktherapie zu Lëtzebuerg (GML) fête ses 20 ans. Depuis sa création, l'ASBL, reconnue d'utilité publique, propose régulièrement des journées d'échanges et d'études, des supervisions et des intervisions pour musicothérapeutes, ainsi que des conférences et présentations à destination d'un public plus large sur la musicothérapie, cette thérapie par la musique et le son.

Avec le soutien de l'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse-Charlotte et en partenariat avec la Croix-Rouge luxembourgeoise, elle anime également depuis fin 2016 le projet «Mateneen» : la musicothérapie au bénéfice des demandeurs de protection internationale (DPI) et des bénéficiaires de protection internationale (BPI).

Cet anniversaire très spécial sera marqué par de nombreuses rencontres organisées tout au long de l'année à travers le pays pour sensibiliser et informer le public sur la musicothérapie.

Il verra aussi la naissance de la Lëtzebuergesch Federatioun fir Kënschtleresch Therapien (L'FEKT), une fédération réunissant la GML et l'Association luxembourgeoise des art-thérapeutes diplômés (ALAtD), dont la mission principale sera de faire reconnaître la profession auprès des autorités nationales.

En effet, contrairement à d'autres pays sur le continent européen, notamment l'Autriche ou l'Italie, le Luxembourg ne reconnaît pas le métier de musicothérapeute, lequel n'est donc pas réglementé et ce qui ne permet pas non plus le remboursement des séances.

6 000 musicothérapeutes en Europe

Dans un communiqué diffusé hier, la GML rappelle qu'en Europe, plus de 6 000 musicothérapeutes travaillent dans le secteur de la santé, des écoles, des maisons de soins ou dans des cabinets privés pour aider des enfants en difficulté d'apprentissage, des personnes présentant un trouble du spectre autistique ou de troubles du comportement, des adultes souffrant de dépression, de troubles psychiatriques, d'un psychotraumatisme, d'angoisses, des personnes âgées atteintes de maladie de Parkinson ou de démence.

Les demandes de musicothérapeutes sont de plus en plus nombreuses, tant de la part de particuliers que d'institutions, assure la GML, mais faute de statut, les professionnels travaillent sous un contrat d'éducateur, d'infirmier, de psychologue, d'enseignant… Ce qui peut amener les jeunes diplômés en musicothérapie à exercer dans leur pays de formation.

«La demande existe, les différents acteurs du secteur de la santé semblent s'accorder sur le fait que la musicothérapie doit avoir sa place au Luxembourg. La GML espère donc bientôt voir donner des suites positives à ces recommandations», conclut le communiqué.

Le premier rendez-vous de la L'FEKT est fixé à ce samedi 3 février dès 9 h 30, avec l'assemblée générale à la Patientevertriedung (Strassen) qui sera suivie à 11 h 30 d'une visioconférence intitulée «Notre voix, source de joie» avec Anne Bolli, musicothérapeute suisse.